

19 JUIN 2015

### Documenter la métropole

#### **Abécédaire de la future Métropole du Grand Paris – Carnet 1 : état des lieux thématique**

Apur/IAU iDF, septembre 2014

La Métropole du Grand Paris de A à Z

Base documentaire inédite, il réunit plus de 120 cartes et données détaillant la situation actuelle de ce territoire dans son rôle de métropole mondiale et innovante, le cadre de vie de ses habitants, la nécessaire solidarité et ses potentiels face aux défis environnementaux, thèmes retenus par les élus de Paris Métropole. Réalisé par l'APUR et l'IAU-idF, il est le premier document édité par la Mission de Préfiguration. Il est une contribution au diagnostic préalable tel que prévu par la loi Maptam.

<http://www.apur.org/livre/abecedaire-future-metropole-grand-paris-carnet-1-lieux-thematique>

#### **Abécédaire de la future Métropole du Grand Paris – Carnet 2 : une métropole de toutes les échelles**

Apur/IAU iDF, janvier 2015

La Métropole de toutes les échelles et des projets engagés

Ce second volume décrit "la Métropole de toutes les échelles", prenant en compte le contexte national, international, régional et local, dans lequel elle s'inscrit.

Les cartes et données présentent ainsi :

- l'environnement régional et supra-régional,
- les projets engagés dans les territoires.

<http://www.apur.org/livre/abecedaire-future-metropole-grand-paris-carnet-2-une-metropole-toutes-echelles>

#### **Carte des intercommunalités en Ile-de-France**

16 avril 2015

A l'occasion du salon de l'Amif (Association des Maires d'Ile-de-France) des 14, 15 et 16 avril 2015, l'Apur a actualisé la carte des intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2015 en ajoutant la carte du projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale d'Ile-de-France (SRCI).

Élaboré par l'Apur depuis 2002 en lien avec la Ville de Paris et l'Amif, cette carte est détaillée à l'échelle communale.

Outre la carte principale sur la population des intercommunalités à fiscalité propre, le document comporte quatre cartes :

- Les Contrats de développement territorial
- Les Coopérations intercommunales autour des projets
- Le Syndicat mixte d'études Paris Métropole
- Le projet de Schéma régional de coopération intercommunale d'Ile-de-France

<http://www.apur.org/article/carte-intercommunalites-ile-france>

#### **Datavisualisation : composer les territoires de la Métropole du Grand Paris**

Septembre 2014

Dans le cadre de son programme de travail partenarial et des études liées au territoire métropolitain, l'Apur propose un outil de « datavisualisation » permettant de tester des

scénarios de constitution des territoires de 300 000 habitants minimum, conformément à la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPAM).

L'outil propose un état des intercommunalités existantes répondant déjà à ce seuil et permet de composer différentes hypothèses et de sauvegarder des scénarios.

Cet outil ludique souhaite contribuer à la connaissance des territoires pour tous les acteurs comme pour le grand public.

[Accès à l'outil de simulation pour les territoires de la future Métropole du Grand Paris.](http://www.apur.org/article/datavisualisation-composer-territoires-metropole-grand-paris)

<http://www.apur.org/article/datavisualisation-composer-territoires-metropole-grand-paris>

### **Contribution à la documentation sur les regroupements de communes dans l'agglomération parisienne**

Avril 2014

Ce document est une première contribution à la connaissance des regroupements de communes qui existent aujourd'hui dans l'agglomération parisienne et qui devront évoluer d'ici 2015 conformément à la loi MAPAM.

Au-delà des éléments donnés sur les bassins de vie par la DRIEA, le STIF, l'IAU IDF et l'agence Devillers et associés, il nous a paru utile de documenter :

- 1- l'état des intercommunalités aujourd'hui,
- 2- l'état des autres regroupements existants autour de projets ou des réseaux techniques,
- 3- les éléments de géographie physique et économique caractérisant ce territoire.

Les territoires de demain dépendront aussi des compétences précises qui leur seront attribuées et de l'articulation entre les trois échelles que sont la métropole, les territoires et les communes.

<http://www.apur.org/etude/contribution-documentation-regroupements-communes-agglomeration-parisienne>

### **Atlas du Grand Paris 2013**

Apur / Wildproject, novembre 2013

L'Atlas du Grand Paris 2013 est une contribution pour la compréhension des identités de la métropole. Il est aussi l'occasion d'une lecture partagée de nos cartes et données, souhaitant s'enrichir de l'expertise des chercheurs et faciliter la place grandissante du citoyen dans la vie de la cité. Trois jeux de « cartes d'identités » essentielles ont été réunis, des plans /cartes, de points/carreaux et de lignes /promenades, en référence aux fondamentaux de l'art pictural tel que définis par Kandinsky. Les trois « jeux de cartes » sont sans hiérarchie, d'importances égales et constitutifs de l'analyse des territoires. Ils sont pour nous des moyens d'enrichissement des projets.

<http://www.apur.org/paris-projet/atlas-grand-paris-2013-0>

### **Une petite synthèse du Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne**

Paris Projet, n°39, mars 2009

L'Apur livre au débat une lecture synthétique des travaux issus de la consultation internationale sur le « grand pari de l'agglomération parisienne ». Les dix équipes pluridisciplinaires ont produit, pendant les neuf mois de la consultation, près de 6 000 pages et une multitude de propositions.

Un travail qu'il convient de découvrir, comprendre, s'approprier. Cette petite synthèse souhaite, par un regard complice, aider à entrer dans une production créatrice, foisonnante et contribuer au débat et à l'échange. Elle met en avant cinq idées directrices permettant une lecture transversale des travaux des équipes et analyse quatorze propositions significatives au regard des enjeux actuels.

<http://www.apur.org/paris-projet/une-petite-synthese-grand-pari-agglomeration-parisienne>

## Métropole mondiale

- La ville monde

### **Paris, métropoles. Le défi de la gouvernance**

Sollicité pour contribuer à la préparation du [séminaire « Paris, Métropoles. Le défi de la gouvernance »](#) organisé les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2011 par la Ville de Paris, l'Apur a élaboré une bibliographie sélective et un recueil de cartes visant à apporter quelques données objectives – indicateurs généraux et informations relatives aux modalités de gouvernance - sur les métropoles retenues comme études de cas des ateliers thématiques du séminaire : Anvers, Barcelone, Berlin, Bogota, Chicago, Copenhague, Hong-Kong, Londres, Paris, New-York, Rio-de-Janeiro, Randstad, Stuttgart, Turin, Tokyo.

<http://www.apur.org/etude/paris-metropoles-defi-gouvernance>

- Le Grand Paris cosmopolite

### **Le Grand Paris, une métropole cosmopolite**

Septembre 2014

15 % de la population résidant dans la métropole parisienne est de nationalité étrangère, proportion stable depuis 5 ans. À titre de comparaison, la population étrangère représente 22 % de la population du Grand Londres. Les Africains représentent près de la moitié des étrangers de la métropole, devant les Européens communautaires.

<http://www.apur.org/note/grand-paris-une-metropole-cosmopolite>

- Les grands événements

### **Ex-RN2 – Synthèses des ateliers 2014**

- **Carnet 1 : De l'avenue de Flandre à l'aéroport de Paris-Le Bourget – Un boulevard emblématique de la métropole, synthèse des ateliers du 23 mai 2014**

- **Carnet 2 : De l'aéroport de Paris-Le Bourget à l'A104, synthèse des ateliers des 23 mai et 30 septembre et décembre 2014**

En 2012, dans la continuité de ses travaux sur les radiales, l'Apur a inscrit dans son programme partenarial l'étude approfondie de l'ex-RN2. Dans ce cadre, une convention a été établie avec le Conseil Général de Seine-Saint-Denis. Sur la base du diagnostic prospectif réalisé en 2013, l'Apur et le Conseil Général de Seine-Saint-Denis ont souhaité accompagner l'ensemble des acteurs engagés dans l'élaboration d'une charte de préfiguration d'un boulevard métropolitain autour de l'ex RN2. Une méthode de travail autour d'ateliers a été mise en place. Les ateliers ont permis la définition d'actions à court et moyen terme, en intégrant des éléments de visibilité possibles dès la conférence Paris-Climat (COP 21) qui se tiendra au Bourget en novembre et décembre 2015. Ces documents restituent les travaux sur les deux secteurs : de l'avenue de Flandre à l'aéroport de Paris-Le Bourget et de l'aéroport de Paris-Le Bourget à l'A104.

<http://www.apur.org/etude/ex-rn2-syntheses-ateliers-2014>

## Métropole innovante et entrepreneur

### L'innovation et la recherche au coeur des priorités du Grand Paris

Février 2014

Après les colloques du Havre, de Rouen et de Paris en 2012, la Ville de Caen a accueilli en décembre 2013 la quatrième édition de ce rendez-vous consacré à la Vallée de la Seine. En 2013, l'objectif du colloque était de montrer le potentiel de recherche et d'innovation dont dispose cet espace stratégique, et le rôle que peuvent jouer les entreprises, les centres de R & D, les universités et les acteurs publics pour redynamiser l'économie de ce territoire. Une nouvelle publication commune des six agences (l'Apur, l'AURH (Le Havre), l'AURBSE (Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure), l'AUDAS (Seine Aval), l'AUCAME (Caen) et l'IAU Ile-de-France) intitulée « Recherche et innovation, le regard des agences d'urbanisme » a été publiée à cette occasion. Elle comprend une analyse de l'écosystème d'innovation réalisée par chacune des six agences d'urbanisme sur son territoire. Il ressort de la mise en perspective des différentes contributions un éclairage original des potentialités de l'ensemble de la vallée de la Seine.

Cet article correspond à la contribution de l'Apur, portant sur la métropole parisienne. Il montre que cette dernière constitue un véritable foyer d'innovation car elle concentre, sur un petit territoire, les fonctions de direction, les services aux entreprises, les organismes financiers et les « forces créatives » dans les domaines scientifique et technologique mais aussi artistique, culturel et entrepreneurial. Les domaines d'excellence de l'écosystème parisien de l'innovation sont notamment la santé, le numérique, le design et les éco-activités. Paris a placé l'innovation au cœur de ses priorités, et les actions mises en œuvre concernent une offre immobilière nouvelle et un accompagnement à destination des entreprises innovantes, un soutien aux réseaux et filières, la mise en œuvre d'expérimentations ainsi qu'un appui à l'enseignement et à la recherche. Paris affiche enfin, au même titre que les autres territoires de l'Axe Seine, sa volonté de retrouver le lien au fleuve. Elle développe depuis plusieurs années des projets innovants en bord de Seine, d'espaces publics, de transport en commun ou encore de projets portuaires, économiques et logistiques.

<http://www.apur.org/note/innovation-recherche-coeur-priorites-grand-paris>

### L'offre de locaux d'activités de la Ville de Paris, levier pour la nouvelle économie

Novembre 2014

Les locaux mis à disposition des entreprises par la Ville de Paris représentent en 2014 près de 300 000 m<sup>2</sup> avec plus d'un millier d'entreprises accueillies et 11 000 emplois. Ce parc s'est fortement accru ces dernières années (+ 80 000 m<sup>2</sup> de 2000 à 2013) et va continuer à le faire avec 29 000 m<sup>2</sup> supplémentaires programmés entre 2015 et 2018. S'y ajoutent des projets à financement privé et notamment celui de la Halle Freyssinet avec 1 000 Start-up attendues sur 30 000 m<sup>2</sup> à l'horizon 2016-2017.

L'évolution 2000-2010 a été marquée par une diversification des structures pour mieux adapter l'offre de locaux aux besoins des jeunes entrepreneurs. Un ciblage des entreprises accueillies en direction des plus innovantes dans les secteurs du numérique, de la création, du design... s'est traduit par l'accueil de start-up dans des structures nouvelles. Mais également dans les anciens hôtels industriels, au fur et à mesure des départs d'entreprises qui y étaient installées. Cette note donne à voir l'offre de locaux municipale, ses caractéristiques et l'utilisation qu'en font les entreprises. Ce travail est issu d'une collaboration avec la Ville de Paris (Direction du développement économique, de l'emploi et de l'enseignement supérieur) dans le cadre du programme de travail partenarial de l'atelier 2013-2014 sur l'immobilier d'entreprise.

<http://www.apur.org/note/offre-locaux-activites-ville-paris-levier-nouvelle-economie>

L'Apur a réalisé la carte de l'offre d'accueil aux entreprises en Région Ile-de-France, document de travail, 2014

### Nouveaux regards sur l'économie à Paris

#### Les nouvelles formes de l'économie : circulaire / sociale et solidaire / collaborative

Mars 2015

Cette étude propose un premier portrait des formes émergentes d'économie, dont on pressent l'installation dans le tissu parisien et métropolitain et qui semblent porteuses d'enjeux urbains. Ont été retenues pour ce premier volet d'étude : l'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire et l'économie collaborative.

Après avoir défini les contours de ces notions et situé la place de ces nouvelles formes économiques dans l'économie française, l'étude s'est attachée à regarder les spécificités de leur installation dans le tissu parisien et métropolitain. Leur moteur n'étant pas la création de valeur financière, il est apparu que les outils traditionnels d'analyse économique ne permettent pas de décrire les signaux faibles de leur existence.

Le constat de l'interaction entre circulaire, social et solidaire et collaboratif a également été fait : si ces notions ne sont pas fongibles en un seul et même concept, elles se recoupent néanmoins. Elles ont en commun des valeurs citoyennes et un objectif de faire société.

Il ressort cependant que ces économies produisent des services nouveaux, alternatifs et diversifiés, dont la finalité est l'usager et l'habitant. Ils ne se substituent pas nécessairement aux services déjà en place.

Une classification et une première cartographie de ces nouveaux services rendus à l'habitant a été proposée, dont on peut notamment citer : l'alimentaire, la mobilité, le coworking, les fablabs, les ressourceries, recycleries et accorderies. Leur installation dans le tissu parisien varie selon le type de service mais on constate un maillage à l'œuvre sur le territoire parisien. En effet, ces services, parfois permis par les nouvelles technologies numériques, ont malgré tout besoin de lieux, car ils reposent sur le partage et le lien social. La ville dense semble leur être favorable pour cette raison. L'observation de leur implantation géographique montre également qu'ils peuvent à terme devenir un marqueur positif du développement économique des territoires oubliés par l'économie classique : le centre-est de la métropole est le lieu principal de leur installation. En ce sens, leur suivi et leur accompagnement est sans doute souhaitable dans la perspective de la construction du projet métropolitain.

<http://www.apur.org/etude/regards-economie-paris-nouvelles-formes-economie-circulaire-sociale-solidaire-collaborative>

### **Le tissu économique des quartiers de gare de la ligne 15 sud du métro du Grand Paris – Des activités tertiaires supérieures à l'ouest et des services publics à l'est**

avril 2015

Les 16 quartiers de gare de la future ligne 15 sud du Grand Paris Express, qui reliera la gare du Pont de Sèvres à celle de Noisy-Champs, accueillent actuellement 140 000 emplois salariés. La moitié de ces emplois est concentrée dans quatre quartiers (Pont de Sèvres, Issy RER, Châtillon-Montrouge et Créteil-l'Échat). Six quartiers de gare offrent une majorité d'emplois dans les services publics tels que les hôpitaux ou les administrations publiques. Les activités tertiaires supérieures dominent le tissu économique de trois quartiers situés à l'ouest de la ligne, qui comptent de nombreux emplois de cadres. Les fonctions industrielles et support (logistique...) caractérisent trois autres quartiers où les emplois d'ouvriers sont plus présents. Parmi les actifs occupés résidents de ces quartiers, la moitié privilégie les transports en commun pour se rendre au travail.

*Note réalisée en partenariat avec l'Insee Île-de-France*

<http://www.apur.org/note/tissu-economique-quartiers-gare-ligne-15-sud-metro-grand-paris-activites-tertiaires-superieures>

### **Population active, emploi, chômage – Les ressources humaines d'une capitale économique**

Novembre 2013

Paris compte une population active nombreuse. Le taux d'activité atteint 76 % parmi les personnes de 15 à 64 ans contre 75 % en Ile-de-France et 72 % en France. Les jeunes adultes ont un taux d'activité plutôt faible en raison de la forte proportion d'étudiants. En revanche le taux d'activité des seniors est élevé, notamment celui des femmes de 50 ans ou plus. Ces dernières années la population active a enregistré une nouvelle progression des « cadres et professions intellectuelles supérieures » ainsi qu'un recul des ouvriers et des employés. Ces évolutions sont allées de pair avec une élévation des qualifications. Ainsi 63 % des actifs parisiens sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 43 % en Ile-de-France. Le chômage a connu en 2012 une nouvelle augmentation pour la quatrième année consécutive. Toutefois la hausse des demandeurs d'emploi (+ 5 % en 2012) a été moins rapide qu'en Ile-de-France (+ 7,2 %) et qu'en France métropolitaine (+ 8,5 %). Les personnes âgées de 50 ans ou plus sont la catégorie la plus touchée (+ 13 % en 2012). Le nombre total d'emplois, après une forte baisse au cours des années 1990, s'est stabilisé de 2000 à 2010.

Désormais près d'un quart des emplois exercés dans la capitale peuvent être considérés comme des emplois stratégiques à fort contenu décisionnel.

- Industries créatives

### **Nouveaux regards sur l'économie à Paris**

#### **Quelques filières d'avenir : industries créatives / numérique / mode / écoactivités**

Mars 2015

Cette étude brosse un premier portrait de quatre filières qui partagent une visibilité internationale et une dimension créative et/ou d'innovante. Ce premier volet de l'étude est centré sur les filières des industries créatives, du numérique, de la mode et du design, et des éco-activités. Les trois premières d'entre elles ont des contours qui ne font pas consensus et sont encore à géométrie variable, Nous avons cependant choisi de les arrimer à des secteurs d'activités précis de la nomenclature d'activités et de produits, étant admis que leurs périmètres peuvent se superposer et qu'ils peuvent aussi évoluer.

Les industries créatives et le numérique ont en commun d'être géographiquement et sectoriellement très clivés. Leur ancrage sur le front ouest de la métropole, essentiellement dans les Hauts-de-Seine, l'Essonne et les arrondissements ouest de Paris, se double de différences de type et de contenus : taille d'établissement souvent petite à Paris, plus forte présence des activités informatiques, de la publicité et des médias dans les Hauts-de-Seine.

S'agissant de la mode et du design, c'est à la fois une filière dont l'implantation à Paris existe de longue date, et en même temps un secteur en mutation permanente. Si le Sentier apparaît toujours comme l'épicentre de la mode-stylisme, il trouve de nombreux relais de croissance, notamment dans un arc nord constitué par les communes limitrophes de Paris, de Neuilly-sur-Seine à Pantin. L'activité de design est plus difficile à appréhender, tant cette fonction est pour une large part internalisée par des grandes entreprises exerçant aussi bien dans les domaines de l'industrie que des services. Toutefois, lorsque l'activité est indépendante, l'exploitation des données met en évidence la concentration de cette fonction au cœur de la métropole.

Les éco-activités relèvent d'une filière documentée de plus longue date et dont les contours sont moins sensibles au débat. En raison de compétences revenant aux collectivités locales, leur implantation sur le territoire francilien est beaucoup plus uniforme. Elles relèvent pour beaucoup de services non marchands et connaissent un essor remarquable, lié à la montée en puissance et à la complexité des processus de gestion des déchets et de l'eau, aux vastes chantiers en cours de rénovation thermique des bâtiments, mais également à l'essor des activités de récupération.

<http://www.apur.org/etude/regards-economie-paris-filieres-avenir-industries-creatives-numerique-mode-ecoactivites>

- Grands services du fonctionnement métropolitain

### **Ville visible Ressources cachées**

Paris-Projet n° 41-42, juillet 2013

Ce numéro explore les richesses et les interactions de la ville du dessus et du dessous, de la ville visible et invisible. Ce vaste sujet ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de la revue et réunit, autour des analyses de l'Apur, des contributions extérieures, et en particulier les résultats de l'Appel à contributions lancé par la Ville de Paris sur le thème des ressources cachées. En posant les bases d'une meilleure adaptation de la ville au regard des enjeux présents et futurs, densité, climat, énergie, nature, sans oublier le rôle joué par le facteur humain, cette publication considère et analyse la ville comme un système pour lequel il convient d'établir de nouvelles règles du jeu.

<http://www.apur.org/paris-projet/ville-visible-ressources-cachees>

### **L'évolution des voies rapides et des autoroutes urbaines du Grand Paris – Étude sur la trame viaire du cœur d'agglomération**

mai 2015

Le réseau des autoroutes et des voies rapides assure un rôle essentiel dans la mobilité à l'échelle de la métropole. Son évolution dans les années à venir pose des enjeux majeurs en termes d'optimisation des usages et d'insertion urbaine. L'étude sur la trame viaire du cœur d'agglomération est menée en partenariat avec la DRIEA-DiRIF, la SGP, la Ville de Paris, les Conseils Généraux du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine, ainsi qu'avec

la Région Ile-de-France et le STIF. Initiée mi-2012, l'étude s'est déroulée en plusieurs temps : un diagnostic partagé, une analyse des dysfonctionnements, l'identification des projets et réflexions exploratoires de liaisons, et enfin des ateliers thématiques. Fin 2014, un atelier sur les autoroutes et voies rapides a pu réunir les gestionnaires et acteurs du réseau magistral. Des pistes d'évolution ont été esquissées et organisées autour de 4 axes stratégiques qui forment un cadre prospectif pour la suite :

- Vers une insertion urbaine et des échanges améliorés avec les territoires traversés ;
- Vers une optimisation du réseau magistral et de nouveaux usages ;
- Vers une valorisation du grand paysage et la prise en compte des nuisances environnementales ;
- Vers une économie des projets et une valorisation du foncier invisible.

<http://www.apur.org/note/evolution-voies-rapides-autoroutes-urbaines-grand-paris-etude-trame-viaire-coeur-agglomeration>

#### **Étude sur la trame viaire du coeur d'agglomération – Phase 4 : atelier logistique urbaine, synthèse de l'atelier du 18 février 2014**

décembre 2014

La dernière et quatrième phase de l'étude partenariale sur la trame viaire du cœur d'agglomération a rassemblé les principaux gestionnaires et acteurs de l'aménagement, dans le cadre d'ateliers prospectifs organisés sur différentes thématiques : la logistique urbaine, le rabattement aux gares, le réseau magistral et les boulevards de la métropole. Ces ateliers ont permis la tenue de plateformes d'échanges et le partage d'expériences autour d'enjeux importants pour le développement et l'aménagement de la métropole du Grand Paris, notamment en termes de réseau de voirie et d'espaces publics.

<http://www.apur.org/etude/etude-trame-viaire-coeur-agglomeration-phase-4-atelier-logistique-urbaine-synthese-atelier-18->

#### **Logistique urbaine : vers un schéma d'orientation logistique parisien**

Aout 2014

Avec l'adoption, le 18 septembre 2013, de la nouvelle charte marchandises paraphée par 80 signataires, la Ville de Paris affirme sa volonté d'orienter la distribution urbaine vers de nouvelles formes d'approvisionnement, plus respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement.

Cependant, l'organisation de la distribution urbaine relève d'un système particulièrement complexe à décrire, à appréhender et donc sur lequel agir. Cette complexité relève d'un ensemble d'interactions entre des phénomènes agissant sur des champs distincts : une demande proportionnelle à l'activité économique, évoluant dans le temps ; une organisation qui s'appuie sur des réseaux de transport non spécifiquement dédiés et des sites logistiques contraints de s'adapter aux mutations des tissus actuels ; des systèmes de transport qui s'adaptent à une demande disparate en qualité, quantité, service rendu, etc... Par ailleurs, quels que soient les facteurs liés à l'organisation des opérations de mouvement de marchandises, elles répondent toujours à la demande d'un client final, qu'il soit professionnel (commerce, entreprise, artisan,...) ou particulier. Cette demande mute, en fonction d'éléments démographiques et économiques.

Cette étude porte sur l'élaboration d'un schéma d'orientation de la logistique parisienne avec, dans cette première partie, un focus sur la connaissance du secteur et l'exploitation de l'ensemble des données disponibles, et la proposition d'une stratégie d'action basée sur un renouvellement de l'offre en espaces logistiques et sur la question de leur mise en réseau.

C'est donc après avoir étudié l'ensemble de ces éléments contextuels et les évolutions organisationnelles majeures en cours que ce document aborde l'évaluation quantitative des besoins en termes d'espaces logistiques à Paris et les pistes de localisation possibles.

<http://www.apur.org/etude/logistique-urbaine-vers-un-schema-orientation-logistique-parisien>

#### **Le projet TramFret – Mise en place d'un transport de marchandises par le tramway**

avril 2014

Cette étude est inscrite au programme partenarial de l'Apur et réalisée grâce à des financements complémentaires Région Ile-de-France et DRIEA-IF. Elle vise à démontrer la capacité d'insérer un transport de marchandises par tramway dans une organisation logistique et à en mesurer la pertinence.

<http://www.apur.org/note/projet-tramfret-mise-place-un-transport-marchandises-tramway>

## **Étude sur la trame viaire du coeur d'agglomération – Le rabattement aux gares, synthèse de l'atelier du 17 février 2014**

Juin 2014

L'étude sur la trame viaire du cœur d'agglomération engagée mi-2012 est menée en partenariat avec la SGP, la DRIEA, la Ville de Paris, les Conseils Généraux du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine, ainsi qu'avec la Région Ile-de-France et le STIF. La phase 1 a porté sur l'élaboration d'un diagnostic partagé, tandis que les phases 2 et 3 se sont traduites par la proposition d'une trame viaire urbaine hiérarchisée, l'analyse des dysfonctionnements et l'identification des projets et réflexions exploratoires de liaisons.

La dernière phase de l'étude s'est organisée autour d'ateliers prospectifs rassemblant les principaux gestionnaires et acteurs de l'aménagement, autour de thématiques spécifique : la logistique urbaine, le rabattement aux gares, le réseau magistral et les boulevards de la métropole. Les grands projets de transports avec l'arrivée des nouvelles gares réinterrogent les pratiques d'aménagement des espaces publics aux abords des gares, et plus largement dans les quartiers de gares, en termes d'évolution de la trame viaire comme d'accessibilité par les transports en commun et les modes actifs. Les interventions ont permis de montrer les changements de pratiques à venir et l'importance future des piétons, des vélos ou des bus.

Cette synthèse présente les principaux axes stratégiques issus de ces interventions et débats : la conception des parvis et des espaces partagés aux abords immédiats ; les problématiques des interconnexions urbaines gare/ville, des cheminements piétons et de la signalétique ; l'organisation d'une intermodalité du pôle gare sur différents périmètres avec l'insertion délicate des gares routières et la place des services aux usagers notamment vélos ; enfin, la nécessaire articulation des projets et des acteurs et les pistes de coordination. Tout au long des échanges, les exemples des gares de Vitry-Centre et du pôle des Ardoines ont permis d'illustrer ces thématiques.

À l'issue de l'atelier, l'ambition de réaliser un « guide des espaces publics aux abords des gares » a été mise en avant avec la SGP, afin de rassembler les bonnes pratiques et les conseils dans la conduite des projets, à usage des maîtres d'ouvrage, des collectivités, comme des concepteurs. Outre les partenaires officiel de l'étude, l'atelier sur le rabattement aux gares a rassemblé l'EPA ORSA, la Ville de Vitry-sur-Seine, les agences Valode & Pistre, Jacques Ferrier Architecture, STAR Stratégies et l'atelier King Kong.

<http://www.apur.org/etude/etude-trame-viaire-coeur-agglomeration-rabattement-aux-gares-synthese-atelier-17-fevrier-2014>

**Voir aussi :**

### **La trame viaire du cœur de l'agglomération - Phases 2-3 : vers une vision stratégique et prospective**

Juin 2014

<http://www.apur.org/etude/trame-viaire-coeur-agglomeration-phases-2-3-vers-une-vision-strategique-prospective>

### **La trame viaire du coeur de l'agglomération – Phase 1 : diagnostic partagé**

Mai 2013

<http://www.apur.org/etude/trame-viaire-coeur-agglomeration-phase-1-diagnostic-partage>

### **Un Plan Local Énergie (PLE) pour Paris et la métropole**

Décembre 2014

Ce travail s'inscrit dans la poursuite des études déjà menées par l'Atelier au carrefour de la thématique énergétique et du cadre urbain depuis une dizaine d'années (étude sur les émissions de gaz à effet de serre du bâti parisien, thermographie des immeubles parisiens, etc). L'ambition du Plan Local Énergie est de participer à la mise en place d'une stratégie énergétique territorialisée afin d'optimiser l'adéquation entre ressources énergétiques, besoins locaux, et réseaux, vis-à-vis du « stock » bâti de la métropole. En intégrant la connaissance du système bâti, des outils industriels en présence, et des ressources potentielles en ENR&R (Energie Renouvelable et/ou de Récupération), le PLE doit permettre une évaluation territoriale et une quantification des actions possibles dans le temps et dans l'espace pour guider les stratégies en matière de choix énergétique, choix de ressources, choix d'intervention sur le bâti.

Cette note est consacrée essentiellement au stock bâti résidentiel. Le bâti lié aux activités sera traité dans un deuxième temps. Enfin, l'analyse de cas particuliers sera l'objet d'un troisième temps d'étude.

<http://www.apur.org/note/un-plan-local-energie-ple-paris-metropole>

## **Préservation et valorisation de la ressource en eau brute – Partie 1 : une gestion métropolitaine des eaux pluviales**

mars 2015

Cette étude prolonge les réflexions sur gestion de l'eau brute en ville inscrites au programme partenarial de l'Apur depuis 2010. L'objectif est de dégager une vision prospective de la place des ressources alternatives à l'eau potable en milieu urbain et d'aider à mieux comprendre comment celles-ci sont prises en compte aujourd'hui et pourraient l'être à l'avenir, à différentes échelles. L'étude engagée sur 2014 et 2015, avec le soutien de la Direction de la propreté et de l'eau de la Ville de Paris (DPE), vise à mettre en perspective la dimension métropolitaine de la gestion des eaux pluviales.

Cette première partie concerne Paris et les trois départements riverains qui se sont engagés ces dernières années dans l'élaboration de zonages d'assainissement pluviaux. Sur ces territoires, les contextes hydrogéologiques, techniques et réglementaires sont différents. Un récolement des approches et méthodes préconisées à l'échelle du cœur de la métropole parisienne a donc été réalisé et mis en perspective avec les orientations du schéma directeur d'assainissement du SIAAP. Cette étude témoigne de la richesse des réflexions en cours et vise à faire partager une vision métropolitaine de l'eau.

La seconde partie s'inscrit dans la poursuite des réflexions sur le plan pluie pour Paris en proposant des déclinaisons à l'échelle de l'espace public et de l'espace privé (quartiers existants représentatifs, îlot, parcelles). Cette approche par scénarios s'appuiera sur les préconisations de ce plan et cherchera aussi une valorisation de la présence de l'eau non potable, en termes de recyclage, de stockage, de présence visible dans les espaces parisiens et des dispositifs techniques existants ou possibles.

<http://www.apur.org/etude/preservation-valorisation-ressource-eau-brute-partie-1-une-gestion-metropolitaine-eaux-pluvial>

## **Du réseau d'eau non potable à l'optimisation de la ressource en eau**

Décembre 2013

Le rapport prolonge et approfondit les études menées en 2010 et 2011 sur le devenir du réseau d'eau non potable (ENP). Inscrite au programme partenarial de l'Apur, sur deux ans, cette étude a été engagée en avril 2012, suite à la décision du Conseil de Paris (mars 2012) de préserver et d'optimiser le réseau d'ENP, et réalisée avec le soutien de la Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris et d'Eau de Paris.

Le rapport est composé de trois parties. La première s'intéresse à la définition d'un cocktail d'eaux durable pour le réseau parisien. Elle a permis de dresser un état des ressources et de dégager des expérimentations possibles qui concernent aussi bien la valorisation de la ressource en eau brute que les moyens techniques à mettre en œuvre et les différents types d'eau susceptibles d'y contribuer, à différentes échelles de temps.

La deuxième partie, réalisée avec les services de la Ville de Paris, Eau de Paris et des experts extérieurs, restitue les échanges qui ont eu lieu lors d'ateliers thématiques portant sur les ressources et opportunités d'alimentation du réseau d'ENP, l'armature technique métropolitaine, la valorisation de la ressource en eau pour la ville de demain. Cette étape d'échanges a permis d'enrichir à la fois la première et la troisième partie.

Le dernier volume se concentre sur l'identification des usages existants et leurs potentiels de développement, particulièrement par des utilisateurs privés. Bien que le territoire parisien, à la différence de certaines communes riveraines, se distingue par un fort usage public de l'eau non potable, il représente aussi un territoire d'expérimentation et de reconquête important dont l'enjeu est largement métropolitain.

Les expérimentations envisagées dans l'ensemble de l'étude ont aussi été l'occasion de s'intéresser à des pratiques plus anciennes, mais qui restent d'actualité, et à des situations métropolitaines différentes (Madrid et Barcelone) confrontées à des problèmes de stress hydriques susceptibles, à terme, de concerner Paris et les départements riverains.

Ce rapport invite à poursuivre la redécouverte et la redéfinition de la place et des usages de l'eau dans la ville en encourageant un regard renouvelé sur l'eau non potable : un décloisonnement

des approches, une entrée prioritaire sur l'espace public, le recyclage des eaux... Autant de sujets qui garantiront pour Paris et la métropole un avenir durable.

<http://www.apur.org/etude/reseau-eau-non-potable-optimisation-ressource-eau>

### **Etude sur le devenir du réseau d'eau non potable**

#### **Partie 1: Analyse et diagnostic**

#### **Partie 2: Rappel et nouvelles pistes de réflexions**

Décembre 2010 / juillet 2011

Composée en deux grandes parties (analyses, diagnostic et pistes de réflexion sur le devenir du réseau d'ENP), cette étude dresse un état de la question et propose des orientations pour l'avenir de ce réseau et des usages de l'eau non potable. Ces axes de réflexion tiennent compte du développement futur de Paris et de la métropole. Ils visent aussi plus largement à redonner toute leur place à des services urbains trop souvent oubliés.

Les conclusions tendent vers un maintien, voire une extension du réseau d'ENP répondant à des critères de développement durable pour une métropole en devenir.

<http://www.apur.org/etude/etude-devenir-reseau-eau-non-potable-partie-1-analyse-diagnostic>

<http://www.apur.org/etude/etude-devenir-reseau-eau-non-potable-partie-2-rappel-nouvelles-pistes-reflexions>

### **Les déchets occasionnels au sein de la métropole**

avril 2014

Les déchets occasionnels, souvent dénommés « encombrants » occupent une place singulière dans le cycle du déchet. Représentant environ 1/3 en France des déchets ménagers, l'organisation de leur collecte, de leur traitement diffère suivant leur territoire d'origine, leur nature, la manière dont ils sont collectés. Le cas parisien, lui-même, présente en la matière des spécificités fortes : une production bien moins importante par habitant qu'en France de déchets occasionnels, une nature des déchets différente elle-même, et une filière spécifique dans laquelle les déchèteries jouent un rôle central. L'objet du travail mené par l'Apur vise à porter une réflexion élargie sur la collecte et la valorisation des déchets encombrants et occasionnels. Le présent rapport s'organise autour de deux phases, la première posant les bases d'un diagnostic sur la filière des déchets occasionnels dans le cœur de l'agglomération francilienne et permettant ainsi de dégager des thèmes prospectifs développés dans la deuxième phase de ce rapport portant sur : Quelle stratégie ailleurs en Europe ? Benchmarks sur 5 villes : Madrid, Barcelone, Berlin, Londres, et Copenhague, des pistes pour optimiser la collecte des déchets occasionnels à Paris, les moyens possibles à mettre en œuvre pour réduire leur production et la question de l'accès aux déchèteries publiques pour les professionnels.

<http://www.apur.org/etude/dechets-occasionnels-sein-metropole>

- Tourisme

### **Le plan hôtelier métropolitain**

Mai 2014

Une carte a été dressée pour représenter l'ensemble des projets d'hébergements touristiques identifiés à l'horizon 2020 sur le territoire parisien et dans les 3 départements de la première couronne ainsi que dans les zones de développement des aéroports de Charles de Gaulle et Orly.

<http://www.apur.org/note/plan-hotelier-metropolitain>

## Métropole durable

- Transition énergétique

### Une plateforme pour un PLU thermique

Juillet 2013

A l'occasion de la publication – dans le [Paris-Projet n° 41-42 « Ville visible et ressources cachées »](#) – du Livre Blanc sur les ressources cachées, qui rassemble les différentes contributions envoyées dans le cadre de l'appel à contribution lancé par la Ville de Paris en décembre 2012, l'Apur a organisé le 10 juillet 2013 un séminaire d'une journée consacrée à l'énergie et au climat dans le cœur de l'agglomération parisienne.

<http://www.apur.org/etude/une-plateforme-un-plu-thermique>

<http://www.apur.org/paris-projet/ville-visible-ressources-cachees>

- Réduction des nuisances, pollution, bruit

### Quel impact d'un péage de transit poids lourds sur les boulevards de la métropole ?

Juillet 2014

Un péage poids lourds qui pourrait fragiliser les boulevards de la métropole ? Concernés en première ligne par un trafic routier important et la circulation de poids lourds, les boulevards de la métropole doivent porter l'ambition d'une requalification urbaine et d'un apaisement d'espaces publics aujourd'hui trop routiers. Avec l'annonce d'un péage de transit poids lourds limité au seul réseau autoroutier national, le dispositif risque d'entraîner un report du trafic sur les grandes routes départementales capacitaires qui resteront, elles, non taxées.

<http://www.apur.org/note/impact-un-peage-transit-poids-lourds-boulevards-metropole>

### La qualité de l'air dans la métropole francilienne

Avril 2014

Les études menées de février 2011 à juillet 2012 par l'Apur et les organismes partenaires (Airparif, DRIEA, services de la Ville de Paris), ont clairement montré les limites du dispositif ZAPA (Zone d'Action Prioritaire pour l'Air) dans le contexte francilien, à la fois pour des raisons techniques, réglementaires, socio-économiques, politiques. Cette note rappelle les principales conclusions auxquelles ces études avaient abouti et propose quelques pistes d'action alternatives à ZAPA.

<http://www.apur.org/etude/qualite-air-metropole-francilienne>

### Zone d'Action pour la Protection de l'Air à Paris - ZAPA. 1: Etat des travaux à juillet 2012. 2: Etude d'impact socio-économique. Rapport final

Juillet 2012

En Île-de-France, et plus particulièrement à proximité de grandes voies de circulation, les normes réglementaires de pollution atmosphérique sont régulièrement dépassées, notamment pour le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et les particules de diamètre inférieur à 10 et 2.5 micromètres (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2.5</sub>). Les sources de pollution sont essentiellement le trafic routier, les chauffages collectifs et individuels. Afin de réduire la pollution dans les grandes villes françaises, la loi du 12 juillet 2010, dite loi "Grenelle 2" autorise désormais la création de Zones d'Actions Prioritaires pour l'Air (ZAPA), dans lesquelles la circulation des véhicules les plus polluants pourra être limitée voire interdite. La loi instaure ainsi la possibilité pour certaines villes de déposer une candidature à la mise en place expérimentale de ces ZAPA. La candidature de Paris a été retenue par l'Ademe, porteur de l'appel à projet pour une étude de faisabilité définissant le périmètre optimal, les véhicules concernés, les conséquences socio-économiques et les moyens de contrôle associés. Cette étude vise également à démontrer l'impact positif sur la qualité de l'air des mesures retenues.

<http://www.apur.org/etude/zone-action-protection-air-paris-zapa>

- Climat - Nature en ville

### **Les îlots de chaleur urbains à Paris – Cahier n°2 : simulations climatiques de trois formes urbaines parisiennes et enseignements**

mai 2014

Réalisé en lien avec la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris, ce cahier n° 2 de l'Apur sur les îlots de chaleur urbains propose une lecture critique des modèles numériques climatiques. Elle tente de capitaliser les enseignements qui peuvent être tirés sur ces outils sur trois exemples de tissus parisiens, deux étant situés dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, et une série de voies. La pertinence des mesures d'adaptation, comme l'usage de l'eau ou de la végétation, est discutée selon les spécificités des espaces urbains, leurs temporalités, leurs usages.

<http://www.apur.org/etude/ilots-chaieur-urbains-paris-cahier-2-simulations-climatiques-trois-formes-urbaines-parisiennes>

### **Les îlots de chaleur urbains à Paris – Point d'étape**

Mai 2014

Depuis 2007, l'Apur travaille, dans le cadre de son programme partenarial, sur les phénomènes d'îlots de chaleur (ICU dans la suite du document).

Les travaux menés s'inscrivent dans une double logique : améliorer la connaissance et expérimenter de nouveaux modes d'aménagement :

1/ amélioration de la connaissance : en partenariat avec des laboratoires de recherche (Météo-France, Paris-Diderot, etc.), l'Apur recense et développe les notions élémentaires de la connaissance sur les îlots de chaleur : quelles influences des matériaux de voirie ont sur la température de l'air ambiant ? Quel est l'impact des formes urbaines parisiennes sur le confort intérieur des logements ? etc.

2/ expérimenter : en partenariat avec les directions de la Ville de Paris (DVD, DPE, DEVE, DU, etc.), l'Apur participe à l'expérimentation in situ de mesures d'adaptation climatique : arrosage de l'espace public à des fins de rafraîchissement, suivi du comportement thermique de matériaux usuels et innovants dans des rues tests, etc.

Afin de répondre aux objectifs du Plan Climat de Paris, il est nécessaire de proposer des solutions d'adaptation de la ville aux changements climatiques. Si les phénomènes d'îlots de chaleur font l'objet d'une documentation scientifique assez riche, cette documentation reste encore trop qualitative, et largement insuffisante pour renouveler les pratiques actuelles d'aménagement de l'espace public.

<http://www.apur.org/note/ilots-chaieur-urbains-paris-point-etape>

### **Étude sur le potentiel de végétalisation des toitures terrasses à Paris**

Avril 2013

Au-delà des enjeux relatifs aux envies des citoyens de disposer de plus de nature en ville, la question de la végétalisation représente un enjeu majeur pour Paris à l'aune des engagements pris en matière de développement durable et face à un foncier rare. Cet enjeu est identifié comme un des axes majeur du Plan de Biodiversité et un des leviers d'adaptation de la ville au changement climatique.

Cette étude s'inscrit dans cette démarche globale d'amélioration de la qualité environnementale de Paris. L'objectif est de fournir à la Ville de Paris les éléments techniques qui lui permettront de développer la végétalisation des toitures qui représente un potentiel total de 460 hectares. 80 ha pourraient le devenir rapidement et les 380 restants demandant des adaptations plus conséquentes en complément des 44 ha déjà végétalisés.

Le diagnostic des toitures plates existantes propose une évaluation des principales contraintes techniques liées à la mise en œuvre d'un système de végétalisation sur des bâtiments existants et, à partir de ces éléments réfléchit à différents leviers pour augmenter les surfaces et développer ainsi la trame verte à Paris :

- poursuivre et élargir la politique de création de toitures végétalisées sur le patrimoine de la Ville ;
- développer des outils et des partenariats avec les bailleurs sociaux ;
- adapter les outils réglementaires ;
- mettre en place un dispositif d'incitation financière et développer des outils d'information et de communication.

<http://www.apur.org/etude/etude-potentiel-vegetalisation-toitures-terrasses-paris>

## **La ceinture verte de Paris au XXIe siècle – Hier, aujourd'hui, demain ?**

Juillet 2013

Cette étude, initiée en 2011, a pour objectif de mettre en place un plan stratégique qui permette de disposer d'un cadre pour que les actions qui s'engagent chaque jour sur le territoire d'interface entre Paris et ses voisins participent des évolutions urbaines en renforçant son caractère particulier. Finalisée fin 2011, elle a été complétée en 2012 par une série de présentations et de débats avec les directions gestionnaires. Elle alimente désormais les cahiers des charges des études, des projets et des opérations d'aménagement qui s'engagent aux portes de Paris et plus généralement entre le Boulevard des Maréchaux et la limite communale, aux abords du boulevard périphérique et autour des grands équipements qui jalonnent ce territoire.

En 2012 et 2013, les réflexions ont particulièrement portées sur : le site de la porte de Clignancourt et de la Porte des Poissonniers ; le secteur de la porte de Bagnolet à la porte de Vincennes.

<http://www.apur.org/etude/ceinture-verte-paris-xxie-siecle-hier-aujourd-hui-demain>

## **Situation et perspectives de la place de la nature à Paris**

Mai 2011

Étude pluriannuelle 2009/2010/2011 inscrite au programme partenarial de travail de l'Apur, cette étude dénommée «Situation et perspectives de la nature à Paris», s'est donnée pour objectif de montrer quel est le rôle de la nature dans la ville dense, quelles sont les pratiques sociales qui s'y rattachent et comment ce rôle pourrait être renforcé, amélioré, transformé afin de réguler les effets néfastes de la ville sur l'environnement et d'améliorer durablement la qualité de vie urbaine.

<http://www.apur.org/etude/situation-perspectives-place-nature-paris>

## **Les cimetières parisiens hors de Paris**

Actualisation octobre 2014

Cette étude propose une analyse systématique, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, mais permet de mieux saisir la spécificité des cimetières parisiens et de les appréhender également dans une perspective comparée et dans le contexte régional. Elle se décompose en deux parties. La première offre des éléments de perspective en matière de décès, de durées et de modes de sépulture. La seconde examine la situation des cimetières parisiens sur les plans urbains, paysagers et architecturaux, au regard d'exemples français et surtout étrangers.

Les données réunies ont permis d'établir un état des lieux déclinant plusieurs thèmes et plusieurs échelles (de la situation urbaine aux sépultures). C'est sur la base de cet état des lieux qu'ont été esquissées des hypothèses d'aménagement qui tentent d'apporter des éléments de réponses aux questions urbaines, paysagères et architecturales qui sont posées globalement et localement et de dégager des évolutions possibles en matière de pratiques funéraires, de gestion, de programmes, d'organisation spatiale...

<http://www.apur.org/etude/cimetieres-parisiens-paris>

## **Situation et devenir des cimetières métropolitains : le cas du cimetière intercommunal des Joncherolles**

décembre 2010

À la suite de l'étude réalisée par l'Apur sur les cimetières parisiens extra-muros (2006) et dans le cadre de celle engagée en 2010 par l'Atelier sur les cimetières du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (Sifurep), le Syndicat Intercommunal du Cimetière des Joncherolles (SICJ) a souhaité qu'un examen plus précis soit engagé sur son territoire.

Cette étude exploite des résultats des enquêtes menées sur les cimetières des communes adhérentes au SICJ (Épinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen et Villetaneuse) et sur le cimetière intercommunal. Cette approche quantitative et qualitative offre une meilleure connaissance des aspects liés à la population, du devenir des restes, du niveau d'équipement et des types d'offres funéraires, de l'activité des cimetières, de la disponibilité des terrains, des services gestionnaires et des conditions de gestion.

<http://www.apur.org/etude/situation-devenir-cimetieres-metropolitains-cas-cimetiere-intercommunal-joncherolles>

## **Situation, enjeux urbains et d'aménagement des cimetières du SIFUREP**

Décembre 2010, 27 fascicules monographiques

Dans la suite de l'étude engagée par l'Apur en 2006 sur les cimetières parisiens extra-muros, ce rapport examine la situation des 109 cimetières placés sous l'autorité des 74 collectivités membres du Sifurep au début de l'année 2010. Il restitue les résultats d'une enquête générale et d'études de cas visant à mieux connaître la situation de ces cimetières en termes de gestion, d'offre de sépulture et d'équipement, d'aménagement et de patrimoine. Une cartographie spécifique précise les enjeux liés à leur place et à leur rôle dans la métropole dense.

<http://www.apur.org/etude/situation-enjeux-urbains-et-amenagement-cimetieres-sifurep>

## Métropole des habitants

- Cadre de vie

### Récolement et comparaison des PLU de Paris et des 124 communes des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Juillet 2014

L'Apur s'est engagé depuis 2013 dans le récolement comparatif des PLU de Paris et de l'ensemble des communes des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

80 PLU communaux sont ainsi déjà comparés et la totalité des PLU des 124 communes des départements sera disponible fin 2014. Ce travail présente, sous forme cartographique, une comparaison des zonages, des hauteurs réglementaires et des COS (la suppression des COS étant plus récente que ces documents réglementaires). D'autres comparaisons sont en cours portant sur l'emprise au sol des constructions, le stationnement, les réserves pour le logement social ou les protections patrimoniales.

<http://www.apur.org/note/recolement-comparaison-plu-paris-124-communes-hauts-seine-seine-saint-denis-val-marne>

### Récolement et comparaisons des PLU de Paris et de 21 communes de la première couronne - Secteur Nord-Est

Mai 2013

À l'instar du travail de « base de donnée projets urbains » engagé depuis 2010, un récolement des plans locaux d'urbanisme (PLU) de l'ensemble des communes du cœur d'agglomération parisienne est réalisé. Cette étude présente la première partie de nos travaux ; le récolement des PLU de Paris et des 21 communes situées au Nord et à l'Est de Paris, à savoir Aubervilliers, Bagnolet, Bobigny, Bondy, Drancy, Fontenay-sous-Bois, la Courneuve, le Bourget, le Blanc-Mesnil, les Lilas, les Pavillons-sous-Bois, le Perreux-sur-Marne, le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Nogent-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville, Rosny-sous-Bois, Saint-Mandé et Vincennes.

<http://www.apur.org/etude/recolement-comparaisons-plu-paris-21-communes-premiere-couronne>

### Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris – Analyse croisée des quartiers de gare de la ligne 14

Juin 2015

En partenariat avec la Société du Grand Paris (SGP) et la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA) d'Île-de-France, la mise en œuvre de l'observatoire des quartiers de gare du Grand Paris se poursuit en 2015 et concerne les prolongements de la ligne 14 de Pont Cardinet à Saint-Denis Pleyel vers le nord et de Maison Blanche Paris XIII<sup>e</sup> à l'Aéroport d'Orly vers le sud. En 2014, l'analyse croisée et les monographies des [16 quartiers de gare de la ligne 15 sud](#) et des [10 quartiers de la ligne 16](#) ont d'ores et déjà été réalisées et publiées, ainsi que les 11 monographies et l'analyse croisée de la ligne 15 ouest, qui reliera Saint-Denis Pleyel à Pont de Sèvres.

Six thématiques sont abordées dans l'observatoire : les densités, les centralités, le cadre urbain et paysager, les caractéristiques démographiques et sociales des habitants des quartiers de gare, la mobilité et les espaces publics et les dynamiques de construction et les projets.

L'observation est conduite à deux échelles :

- Une analyse croisée de l'ensemble des quartiers de gare d'une ligne qui permet de comparer la situation des quartiers de gare les uns par rapport aux autres.
- Des monographies qui permettent de détailler les caractéristiques de chaque quartier de gare et le resituer dans son environnement immédiat, dans les communes concernées par l'arrivée de la gare mais aussi dans le reste de la petite couronne.

Les travaux de l'observatoire contribuent à une meilleure connaissance de ces territoires. L'analyse croisée confirme la grande diversité de situations observées dans les quartiers de gare. Elle apporte les éléments nécessaires pour accompagner les évolutions et mutations engagées par l'arrivée du Réseau du Grand Paris Express. Elle participe de l'aide à la décision pour les collectivités et acteurs concernés par le RGPE. Les autres monographies des quartiers de gare de la ligne 14 seront mises en ligne dans le courant du mois de juillet 2015.

<http://www.apur.org/etude/observatoire-quartiers-gare-grand-paris-analyse-croisee-10-quartiers-gare-ligne-16>

### **Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris - Analyse croisée des 10 quartiers de gare de la ligne 16**

Décembre 2014

<http://www.apur.org/etude/observatoire-quartiers-gare-grand-paris-analyse-croisee-10-quartiers-gare-ligne-16>

### **Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris – Analyse croisée des quartiers de gare de la ligne 15 sud**

Juillet 2014

<http://www.apur.org/etude/observatoire-quartiers-gare-grand-paris-analyse-croisee-quartiers-gare-ligne-15-sud>

- Accélérer la réalisation de logements pour tous

### **Les logements sociaux dans le Val-de-Marne**

**Janvier 2015**

L'étude, réalisée à la demande du Conseil Général du Val-de-Marne, dénombre et caractérise le parc social dans les 47 communes du Val-de-Marne, à partir du répertoire du parc locatif social (RPLS au 1er janvier 2013).

L'objectif est d'apporter des éléments de réponse aux grandes questions qui se posent sur le territoire : faut-il accentuer la production de logements sociaux dans les communes du département qui en ont peu créé jusqu'à présent ? À l'inverse, faut-il encourager les communes qui ont déjà beaucoup de logements sociaux à continuer d'en faire ? Peuvent-elles faire autrement puisque la demande s'exprime plus fortement là où il y a déjà beaucoup de logements sociaux ? Convient-il d'inciter les communes à diversifier leur parc social en termes de taille de logements, de niveau de loyer ou de catégories de financement ?

<http://www.apur.org/etude/logements-sociaux-val-marne-description-logements-geres-bailleurs-sociaux-fichier-rpls>

### **L'accès au logement social à Paris - Analyse de la demande de logement social et bilan des propositions et des attributions de logements sociaux à Paris en 2013**

Novembre 2014

Paris compte 207 684 logements sociaux au sens de la loi SRU au 1er janvier 2013, qui représentent 17,9 % des résidences principales parisiennes. Le nombre de logements aidés et intermédiaires, considérés dans leur ensemble, atteint les 260 000 unités. Mais le faible taux de rotation enregistré au sein de ce parc, 4,6 % au 1er janvier 2013, limite considérablement le nombre de logements à attribuer.

<http://www.apur.org/etude/acces-logement-social-paris-analyse-demande-logement-social-bilan-propositions-attributions>

### **En Ile-de-France, les travailleurs clés résident un peu moins loin de leur lieu de travail**

Décembre 2014

En Ile-de-France, compte tenu du coût du logement, des salariés sont conduits à résider loin, parfois très loin de leur lieu de travail. Dans ce contexte, les pouvoirs publics s'interrogent sur la pertinence d'une politique de logement qui favoriserait un rapprochement de certains actifs considérés comme travailleurs clés compte tenu de leur responsabilité dans le bon fonctionnement du territoire. L'étude a pour objet de documenter cette question. Elle retient une définition des «travailleurs clés» qui englobe notamment les professions des secteurs de la santé, de la sécurité et de l'éducation. Cette définition regroupe 1,6 millions d'actifs franciliens soit près d'un Francilien ayant un emploi sur trois. Dans l'ensemble, les travailleurs clés résident un peu moins loin de leur lieu de travail que les autres actifs (9,4 km en moyenne contre 10,9 km). Dans le détail il apparaît qu'une partie des travailleurs clés réside à proximité de leur lieu de travail. Ce sont pour les uns des actifs plutôt aisés (médecins, dentistes...) propriétaires de leur logement, pour les autres des actifs plutôt modestes (agents de service hospitalier, ouvriers non

qualifiés du traitement des déchets, surveillants administratifs pénitentiaires...) accueillis dans le logement social. Les travailleurs clés qui résident loin de leur lieu de travail sont par exemple les conducteurs des transports en commun (métro, RER...) ou dans une moindre mesure les agents de police de l'Etat. Leurs emplois sont localisés plutôt au centre de l'agglomération alors que leurs communes de résidence sont dispersées dans la région.

<http://www.apur.org/note/ile-france-travailleurs-cles-resident-moins-loin-lieu-travail>

**Les "travailleurs clés" à la Française? Phase 1 , mars 2014**

<http://www.apur.org/etude/travailleurs-cles-francaise-phase-1>

**Les "travailleurs clés" à la Française? Phase 2, analyse statistique des travailleurs clés franciliens, mai 2014**

<http://www.apur.org/etude/travailleurs-cles-francaise-phase-2-analyse-statistique-travailleurs-cles-franciliens>

### **Programme local de l'habitat de Paris 2011-2016 – Bilan à mi-parcours**

Juin 2014

Un bilan à mi-parcours du PLH 2011-2016 de Paris a été réalisé en juin 2014 par l'Apur, dans le cadre de l'Observatoire du logement et de l'habitat de Paris, avec le soutien de la Direction du logement et de l'habitat de la Ville de Paris. Ce programme comporte 67 actions regroupées en 4 grands axes.

<http://www.apur.org/etude/programme-local-habitat-paris-2011-2016-bilan-mi-parcours>

### **Paris et le centre de l'agglomération parisienne au cœur de l'hébergement et du logement temporaire**

Janvier 2013

Cette note présente une cartographie des structures existantes en matière d'hébergement et de logement temporaire à Paris et dans les départements de la petite couronne. Elle s'appuie sur les données du fichier Finess 2012 complétées par des données sur les places d'hébergement financées en hôtel par l'État.

<http://www.apur.org/note/paris-centre-agglomeration-parisienne-coeur-hebergement-logement-temporaire>

### **Enquête sur les projets de logements des collectivités adhérentes de Paris Métropole - Principaux résultats et commentaires**

Juillet 2012

L'augmentation conséquente du volume annuel de production de logements est une priorité largement partagée par les membres de Paris Métropole. Mais il était important pour les élus métropolitains d'avoir les moyens de mettre en perspective les objectifs de construction que chaque territoire se fixe avec les « objectifs territorialisés » (TOL) fixés par l'Etat. Il s'agissait aussi de faire le point sur les raisons qui freinent localement l'augmentation de l'offre de logements. C'est pourquoi une enquête sur les projets de logements a été menée auprès des collectivités adhérentes de Paris Métropole en 2012.

<http://www.apur.org/etude/enquete-projets-logements-collectivites-adherentes-paris-metropole-principaux-resultats-commentaires>

### **Quelle production de logements en Ile-de-France dans le contexte économique actuel ?**

octobre 2011

Le constat d'un fort écart entre la production actuelle de logements en Ile-de-France et les objectifs de logements annoncés par l'État en juin 2011 (TOL)

<http://www.apur.org/note/production-logements-ile-france-contexte-economique-actuel>

- L'espace public

### **Nouvelles approches de l'espace public parisien**

Février 2014

L'espace public parisien doit répondre à de nouveaux enjeux : améliorer le confort d'usages des piétons, permettre l'émergence de nouvelles pratiques et formes d'appropriations, contribuer à l'adaptation des espaces urbains aux changements climatiques, favoriser le végétal optimiser les ressources en eau. Répondre à ces enjeux complexes nécessite un changement d'approche qui implique de réinterroger la fabrication des espaces publics parisiens hérités du XIXe siècle et

adaptés au XXe siècle : profil en travers, nivellement, matériaux, place du piéton, place du végétal et de l'eau. L'outil d'analyse de l'espace public parisien développé par l'Apur et présenté dans cette étude, contribue à poser un regard nouveau sur l'espace public, avec de nouvelles clés de lecture et des cartes stratégiques. Avec d'autres travaux menés notamment sur l'eau non potable, les îlots de chaleur urbains, la nature en ville mais aussi des expérimentations sur les matériaux, du sol, ils contribuent à poser les jalons d'une nouvelle vision de l'espace public parisien de demain et les conditions d'une plus grande cohérence dans les modes de conception, de réalisation et de gestion.

<http://www.apur.org/etude/nouvelles-approches-espace-public-parisien>

- Commerce

### **Le grand commerce à Paris et en Ile-de-France – Les commerces de plus de 1000 m<sup>2</sup>, répartition territoriale et par domaine d'activité**

Juillet 2014

Alors que Paris et sa métropole sont en pleine mutation urbaine et que celle-ci devrait s'intensifier dans les années à venir, le commerce poursuit en parallèle son évolution avec l'apparition de nouvelles surfaces commerciales. Malgré la crise économique en cours et le développement exponentiel du e-commerce notamment, les superficies des territoires parisiens et métropolitains consacrées à cette activité ne cessent de progresser alors que d'autres types d'activités sont en recul.

Avec environ 1 800 établissements d'une surface de vente supérieure ou égale à 1 000 m<sup>2</sup>, le grand commerce propose une offre répartie sur plus de 5,8 millions de m<sup>2</sup> à Paris et en Ile-de-France. Cette superficie commerciale est répartie sur les huit départements franciliens au sein d'espaces distincts, tantôt dans des centres commerciaux de banlieue, parfois au sein même de centres villes, d'autres fois encore le long d'axes sous forme de zone d'activités commerciales ou "retail parks". Cette étude est l'occasion pour les trois partenaires (CCI Paris, Ville de Paris, Apur) de se doter d'un outil d'analyse complémentaire de ceux existants sur la question du commerce et plus particulièrement le grand commerce sur les territoires parisiens et métropolitains, tant par la nature des activités exercées que par les concentrations observées sur certaines parties du territoire. Ce travail montre le rôle joué par les centres commerciaux dans le développement des grands commerces, il est également l'occasion d'analyser le poids de chacun des secteurs d'activités concernés, enfin il évoque les perspectives d'évolution de ces grands établissements dans les années à venir en fonction des tendances observées : importance croissante des services proposés aux clients, développement du e-commerce, nouveaux modes de consommation (les "drive")...

<http://www.apur.org/etude/grand-commerce-paris-ile-france-commerces-plus-1000-m2-repartition-territoriale>

### **Les enjeux métropolitains du commerce de l'agglomération de Paris - Panorama de l'organisation commerciale**

Juin 2012

Le commerce est un facteur de dynamisme et d'attractivité d'un territoire et un atout majeur pour la vitalité et l'animation des centres-villes. Dans ce contexte de mutation du commerce, de renouvellement des attentes du consommateur et d'incertitude juridique sur la réglementation en matière d'urbanisme commercial, la question de l'organisation du commerce s'impose pour percevoir et orienter l'évolution d'un territoire. Les données disponibles à ce jour à l'échelle de l'agglomération parisienne restent éparées, incomplètes et non consolidées.

Fruit d'un travail engagé en 2010 entre l'Apur, l'IAU Île-de-France et la Ville de Paris, cette étude propose un premier éclairage sur le commerce dans l'agglomération de Paris et à Paris, avec une approche comparative entre Londres et Paris et jette les bases d'une réflexion plus large qui pourrait être partagée entre Paris et les communes de l'agglomération pour le développement et l'aménagement durable du territoire métropolitain.

<http://www.apur.org/etude/enjeux-metropolitains-commerce-agglomeration-paris-panorama-organisation-commerciale>

- Culture, paysages, loisirs

## **Les nouveaux territoires de l'action culturelle dans le cœur de l'agglomération parisienne.**

### **Phase 1: Arts vivants et musiques actuelles**

Février 2010

En marge de la densité des équipements culturels institutionnels, Paris et la petite couronne regorgent de lieux et d'acteurs, apparus en France il y a une trentaine d'années, qui renouvellent complètement la relation aux populations et aux territoires. Ces lieux, préfigurant de « nouveaux territoires de l'action culturelle », se nourrissent, autant qu'ils favorisent un rapport inédit à la ville, dont ils redessinent souvent les centralités : le lieu culturel devient un lieu ressource pour les populations en ce qu'il offre, en marge de sa diffusion proprement artistique, un espace d'échanges et de rencontres dans un cadre convivial et intergénérationnel. D'un point de vue territorial, ces lieux s'inscrivent dans un maillage géographique cohérent, qu'ils amplifient par l'appartenance à des réseaux ou la participation à des festivals métropolitains. A l'échelle d'un site pilote (Paris 20e, Bagnolet, Montreuil), l'ensemble de ces acteurs constitue un levier fort d'attractivité pour les communes, qui l'ont d'ailleurs bien compris en inscrivant dans leurs politiques le soutien à l'implantation d'artistes et d'entreprises culturelles sur leur territoire. En conclusion, l'étude fait notamment apparaître des difficultés d'accessibilité, ainsi qu'un manque de visibilité de l'offre produite. Concernant le spectacle vivant, les artistes soulignent l'insuffisance d'espaces de répétition, qui pourraient, par exemple, être des lieux publics ou privés existants, éventuellement partagés avec d'autres structures.

<http://www.apur.org/etude/territoires-action-culturelle-coeur-agglomeration-parisienne-phase-1>

## **Les nouveaux territoires de l'action culturelle dans le cœur de l'agglomération parisienne -**

### **Phase 2**

Février 2011

Cette seconde phase de l'étude des nouveaux territoires de l'action culturelle dans le cœur de l'agglomération parisienne apporte un regard renouvelé sur les articulations entre les lieux privilégiés des politiques culturelles institutionnelles, les équipements, les musées, les cinémas, les bibliothèques et les dynamiques culturelles informelles.

Elle a été menée sur un territoire pilote intégrant les communes de Bagnolet, Montreuil, et le 20e arrondissement de Paris et au travers d'un travail d'enquête et de tables rondes auprès des acteurs de ces politiques.

<http://www.apur.org/etude/territoires-action-culturelle-coeur-agglomeration-parisienne-phase-2>

## **La fabrique du paysage métropolitain 2 – Au cœur de l'agglomération parisienne, quels outils pour une gestion commune du grand paysage ?**

Juillet 2014

Jusqu'où voit-on depuis Paris et quels sont les territoires qui englobent Paris dans leurs paysages? Quels sont ces paysages partagés dont nous héritons ? De quoi sont-ils constitués ? Quels outils communs, d'échelle métropolitaine pourraient permettre de gérer ces paysages, de les renouveler sans perdre ce qui constitue leurs qualités actuelles, de les enrichir d'éléments nouveaux qui constitueront, demain les identités de la métropole ?

C'est à ces questions que cette étude tente de répondre en mettant en évidence les éléments qui constituent le paysage partagé de Paris et de ses voisins, pour aller vers la définition d'outils nouveaux, destinés à la construction des paysages métropolitains, utiles pour mesurer l'impact des projets à venir sur les paysages existants et utilisables facilement

<http://www.apur.org/etude/fabrique-paysage-metropolitain-2-coeur-agglomeration-parisienne-outils-une-gestion-commune-gra>

## **La fabrique du paysage métropolitain**

Juin 2012

Cette étude, qui s'est engagée en 2011, s'intéresse à la lecture du grand paysage de la métropole parisienne. Cette étude, qui a bénéficié de l'expertise de Bertrand Warnier, pose les premiers cadres pour la construction métropolitaine. La démarche a été organisée en deux phases. La première visait à identifier des éléments fondamentaux du grand paysage et à mettre en œuvre des outils cartographiques permettant de rendre compte de la structure des paysages et

d'identifier les leviers pour la construction des paysages métropolitains. Dans la seconde phase, il s'agissait d'expérimenter des lectures du paysage à partir des infrastructures routières, ferroviaires et fluviales (canaux). L'objectif était de mieux comprendre ce qui contribue à la lisibilité du grand paysage, les éléments qui concourent à sa qualification et à son identification. Ce travail de reconnaissance doit aider à produire des outils de préfiguration et de gestion de l'impact des projets dans le paysage métropolitain.

<http://www.apur.org/etude/fabrique-paysage-metropolitain>

### **Paris, métropole sur Seine**

Paris Projet n°40, septembre 2010

2002 : le premier Paris Plage fait l'effet d'un véritable électrochoc. Les voies sur berges, «confisquées» durant l'année par l'automobile, sont le temps d'un été l'espace de loisirs privilégiés des métropolitains. Le succès renouvelé de cette opération rappelle avec force l'attachement des citoyens à la Seine... et illustre les possibilités pour la réinventer. Cet ouvrage collectif de l'Atelier Parisien d'Urbanisme replace cette évolution de l'occupation des berges dans l'histoire des liens qui unissent Paris et son fleuve. Il met en scène le projet de réaménagement des voies sur berges, dévoilé par Bertrand Delanoë en avril 2010, et dont la réalisation s'engagera dès 2011 au rythme d'expérimentations et d'aménagements légers visant à trois objectifs : rendre les berges aux piétons, diversifier les usages du fleuve et organiser une offre autour des thèmes du sport, de la culture et de la nature.

Enfin, l'ouvrage présente les projets en cours qui donnent à la Seine sa place centrale dans la métropole parisienne.

<http://www.apur.org/paris-projet/paris-metropole-seine>

## Métropole solidaire

- La métropole des grands parisiens

### **Les migrations résidentielles font évoluer la sociologie du centre de l'agglomération parisienne**

Septembre 2012

Quatre départements à la loupe. Une étude a été menée dans le cadre d'un partenariat avec les Conseils Généraux des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et l'Insee Ile-de-France. Elle porte sur le territoire des 20 arrondissements parisiens et celui des 123 communes des départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine.

Le premier volet de l'étude constitue un cadrage général des migrations résidentielles dans le centre de l'agglomération et met en évidence une intensification de leur rythme au cours de la période 2002-2007. Le deuxième volet analyse plus précisément l'amplitude des migrations selon les communes, les caractéristiques des nouveaux arrivants et l'impact de leur arrivée sur la structure socioprofessionnelle des territoires.

<http://www.apur.org/etude/migrations-residentielles-coeur-agglomeration-parisienne>

### **De nouvelles problématiques démographiques pour Paris et le centre d'agglomération**

Juillet 2011

C'en est fini de Paris qui se dépeuple massivement au profit de la banlieue. Les données du dernier recensement font apparaître au centre de l'agglomération un vaste espace qui inclut Paris et les communes proches, marqué par des évolutions de populations limitées, en légère hausse ou en légère baisse selon les secteurs. Pour comprendre les évolutions démographiques de Paris, il faut dorénavant à la fois analyser ses variations internes et celles des communes qui l'entourent.

<http://www.apur.org/note/nouvelles-problematiques-demographiques-paris-centre-agglomeration>

### **L'accès à l'emploi et au logement s'améliore pour les immigrés à Paris mais les inégalités et les discriminations persistent**

Novembre 2011

Entre 1999 et 2007, le nombre d'immigrés a augmenté en Ile-de-France. La part des personnes nées étrangères à l'étranger et résidents en Ile-de-France est ainsi passée de 14,7 % à 17,1 % de la population. Cette croissance s'observe aussi à Paris (18,2 % en 1999, 20,1 % en 2007) et en Seine-Saint-Denis (21,8 % en 1999, 26,8 % en 2007) où les immigrés étaient déjà très présents. La hausse concerne davantage les immigrés ayant acquis la nationalité française. Même si la situation s'est améliorée pour la population immigrée, son accès à l'emploi et au logement demeure plus difficile que pour la population non immigrée. En outre, 29 % des immigrés ou enfants d'immigrés déclarent avoir été victimes de discriminations au cours des 5 dernières années. Ils citent leurs nationalités ou leurs origines comme première raison des discriminations vécues et la couleur de peau comme second motif.

<http://www.apur.org/etude/acces-emploi-logement-ameliore-immigres-paris-inegalites-discriminations-persistent>

### **Les évolutions sociales à Paris et dans les trois départements de la petite couronne**

Décembre 2012

Ce rapport donne à voir les grandes mutations sociales intervenues à Paris et dans les trois départements de la petite couronne ces dernières années. La croissance démographique continue de s'affirmer dans le centre de l'agglomération parisienne. Elle prend sa source dans le dynamisme de la natalité et la hausse des résidences principales, en lien avec une taille des ménages stabilisée. L'emploi est en progression au cours des années 2010 et 2011 dans le centre de l'agglomération et en Ile-de-France dans son ensemble. Cette évolution favorable, qui fait suite à la forte baisse des années 2008 et 2009 est cependant insuffisante pour enrayer la montée du chômage et celle des allocataires de minima sociaux. Le revenu fiscal médian des ménages s'est légèrement accru de 2008 à 2010 dans les quatre départements, même en tenant compte de l'inflation. La progression est cependant plus marquée dans les Hauts-de-Seine et à Paris par rapport au Val-de-Marne et surtout à la Seine-Saint-Denis, ce qui traduit une absence de résorption des écarts et un maintien des inégalités territoriales de revenus.

- Le grand Paris partagé

### **Les coopérations souples de projets: un outil du Grand Paris de demain ?**

Juin 2015

Au centre de cette étude menée conjointement par Paris Métropole, l'APUR et l'IAU-IdF, une question : les coopérations souples de projet peuvent-elles participer à réduire le risque d'un possible effet frontière entre la future métropole du Grand Paris et les territoires de la grande couronne ? Mais qu'appelle-t-on « coopérations souples de projet » ? Il s'agit de formes de coopération faiblement institutionnalisées entre des collectivités locales ou des intercommunalités, impliquant éventuellement d'autres partenaires, articulées autour de projets de territoires ou d'aménagement. Peu étudiées à ce jour, elles connaissent depuis une dizaine d'années un regain d'intérêt, tout particulièrement en Île-de-France. Leur force tient principalement à leur souplesse, leur réactivité par rapport aux pesanteurs institutionnelles, leur adaptabilité en fonction des projets portés (transport, enseignement, développement économique) et leur caractère temporaire. Tout l'intérêt de cette étude est, en s'appuyant sur une analyse des coopérations existantes dans l'espace francilien, de mieux en saisir les propriétés mais aussi les plus-values et les limites. Elle met ainsi en lumière leur possible utilisation, dans le nouveau contexte institutionnel du Grand Paris, par des élus qui souhaiteraient construire ou consolider des projets communs et partagés entre plusieurs territoires de la métropole ou situés à l'interface de la métropole et de la grande couronne.

<http://www.apur.org/etude/cooperations-souples-projets-un-outil-grand-paris-demain>

### **Pôle métropolitain du Bourget - Le schéma de référence du projet de territoire**

Janvier 2014

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget et la Ville du Blanc-Mesnil, dans le cadre de ses études sur les évolutions métropolitaines, l'Apur a accompagné les études urbaines développées sur le territoire du Pôle Métropolitain du Bourget, particulièrement sur les quartiers des futures gares des lignes 15, 16 et 17 du Grand Paris Express et a contribué à la définition du schéma de référence du projet de territoire.

<http://www.apur.org/etude/pole-metropolitain-bourget-schema-reference-projet-territoire>

### **Canal de l'Ourcq - Grand gabarit – Charte du paysage, des usages et de l'aménagement**

Septembre 2014

La charte est réalisée dans un cadre partenarial par l'Apur et elle est le résultat d'une réflexion collective menée par Est Ensemble, le Conseil Général de Seine-Saint-Denis, la Ville de Paris en lien avec les communes de Pantin, Bobigny, Romainville, Noisy-le-Sec et les Pavillons-sous-Bois. La Charte est conçue comme un outil pour la construction d'un projet commun sur le canal qui propose à la fois la définition d'un fil directeur nécessaire à la construction du contenu du projet d'ensemble et un cadre de dialogue entre l'ensemble des acteurs. Ce nouveau cadre permet de poser des objectifs communs qui sont le socle d'un projet d'ensemble.

Elle comprend quatre volets : une vision commune des « identités » du canal ; des objectifs pour l'aménagement intégrant plusieurs temporalités ; une vision prospective intégrant des actions territorialisées prenant appui sur les dynamiques locales engagées et d'autres nouvelles ; l'organisation d'une « gouvernance » partagée autour du canal et les initiatives spécifiques propres à chaque collectivité.

<http://www.apur.org/etude/canal-ourcq-grand-gabarit-charte-paysage-usages-amenagement>

### **Regards croisés sur le territoire d'Est Ensemble**

décembre 2011

La Communauté d'agglomération Est Ensemble, qui regroupe les communes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville, a organisé les 14 et 15 juin 2011 son premier forum « Regards Croisés », préparé et animé par l'Atelier parisien d'urbanisme. Les échanges en ateliers, qui ont réuni plus de 140 participants – élus et équipes administratives – ont nourri cette synthèse. Ce travail s'est appuyé sur un

système cartographique développé par l'Atelier parisien d'urbanisme, enrichi par les équipes techniques d'Est Ensemble.

<http://www.apur.org/etude/regards-croises-territoire-ensemble>

### **Ateliers Ville de Paris - Plaine Commune, 2010-2011. Ebauche d'un plan stratégique partagé**

Septembre 2011

En 2010, Paris et Plaine Commune se sont donnés comme objectif de définir des lignes de cohérence communes pour la mutation du territoire d'interface Paris/Plaine Commune en vue de l'élaboration d'un schéma de structuration intercommunale destiné à donner aux différents maîtres d'œuvre intervenant sur le territoire une meilleure vision d'ensemble de l'avenir de celui-ci. Cette démarche initiée par les élus des deux collectivités en mai 2010 est conduite par la DU de la Ville Paris et la DDUS de la communauté d'agglomération de Plaine Commune, l'Apur conduisant les études nécessaires. Pour cela trois ateliers de travail destinés à préciser les objectifs stratégiques partagés par les deux collectivités se sont tenus les 28 juin et 5 novembre 2010, puis le 4 mars 2011. Y ont participé, les services techniques de Plaine Commune et de Paris ainsi que les concepteurs qui mènent des études sur les territoires d'interface de Paris, Saint Denis et Aubervilliers.

Leurs travaux ont été basés sur un récolement cartographique effectué par l'Apur de l'ensemble des projets à court (2010), moyen (2016) et long terme (2020 et au-delà) à l'échelle d'un territoire élargi, des gares du Nord et de l'Est au centre de Saint-Denis et de la confluence de la Seine et du canal. Une analyse de ces récolements a ensuite été effectuée par l'Apur autour des thématiques suivantes :

- paysages, trame verte et bleue ;
- trame viaire et transports en commun ;
- logistique et grands services urbains ;
- vie urbaine et programmes structurants.

Puis, en avril et mai 2011, des cartes de synthèse des travaux des ateliers constituant une première ébauche d'un schéma stratégique partagé décliné selon ces quatre mêmes thèmes ont été élaborées par l'Apur, présentées à Anne Hidalgo, première adjointe au Maire de Paris et à Patrick Braouezec, Président de la communauté d'agglomération de Plaine Commune.

Ce sont les quatre cartes de cette nouvelle phase du travail et les commentaires qui les accompagnent qui ont été rassemblés dans ce document.

<http://www.apur.org/etude/ateliers-ville-paris-plaine-commune-2010-2011-ebauche-un-plan-strategique-partage>

### **Atelier d'échange Paris - Plaine Commune, 5 novembre 2010. Analyse thématique du récolement des projets**

Janvier 2011

Ce dossier est la mise en forme des documents de cartographie prospective produits par l'Apur pour introduire le débat des deux groupes de travail de l'atelier d'échange du 5 novembre 2010.

<http://www.apur.org/etude/ateliers-ville-paris-plaine-commune-2010-2011-ebauche-un-plan-strategique-partage>

- La solidarité entre les territoires

### **Évolutions récentes dans les quartiers de la politique de la ville à Paris**

Mai 2013

Alors que s'est engagée une concertation nationale pour la réforme de la politique de la ville, il était opportun d'actualiser le diagnostic sur les 14 quartiers prioritaires parisiens. L'analyse réalisée à partir des dernières données de l'Observatoire met en évidence un maintien des écarts de revenu entre ces quartiers et Paris dans son ensemble. On observe aussi du fait de la crise des signes de dégradation de la situation sociale au sein des quartiers prioritaires avec par exemple un nombre croissant de foyers à bas revenus ou d'allocataires de minima sociaux. Trois d'entre eux sont particulièrement concernés dans la période récente : Porte Montmartre (18e arr.), Flandre (19e arr.) et Porte de Montreuil (20e arr.).

L'actualisation du diagnostic a été complétée par un exercice de comparaison entre les quartiers prioritaires de Paris et ceux d'Ile-de-France et de France. Les quartiers parisiens connaîtront-ils des difficultés moins grandes que leurs homologues ? Que ce soit en termes de revenu médian

ou de pourcentage de personnes à bas revenus, les indicateurs de l'Insee montrent au contraire que les quartiers parisiens sont globalement au même niveau de difficultés que les autres. La particularité parisienne réside plutôt dans les écarts de revenus entre la population des quartiers défavorisés et celle des quartiers environnants. Elle réside aussi dans l'existence de difficultés difficiles à prendre en compte dans les indicateurs de la politique de la ville comme la forte présence de personnes sans abri et d'étrangers sans papier.

<http://www.apur.org/etude/evolutions-recentes-quartiers-politique-ville-paris>

- La solidarité envers les plus fragiles

### **Observatoire de la prévention de la dégradation des immeubles d'habitation à Paris – Résultats 2014**

Septembre 2014

À la suite de l'achèvement du plan de résorption de l'habitat indigne (2002-2010), la démarche de prévention initiée dès 2008 se poursuit. Son but est de prévenir la dégradation des immeubles anciens à Paris et d'éviter à de nouveaux immeubles de tomber dans la spirale de l'insalubrité.

Comme les années précédentes, une analyse statistique a été réalisée visant à passer au crible les points de fragilité des immeubles parisiens, au travers d'indicateurs tels que la part des petits logements locatifs, les mises en demeure au titre de la sécurité et de la salubrité, les diagnostics d'accessibilité au plomb, le poids des demandeurs de logement social, les factures d'eau impayées pour les immeubles, ainsi que la présence de termites et le fait qu'un immeuble d'habitation soit issu de la transformation d'un hôtel meublé. Il en ressort une notation à l'immeuble qui exprime une présomption de risque de dégradation.

En 2014 ces travaux font ressortir 347 immeubles anciens qui présentent des signes de fragilité. Ce sont pour l'essentiel des immeubles en copropriété, localisés dans les arrondissements du Nord-Est parisien (10e, 11e, 18e, 19e, 20e arrondissements). Réalisée en liaison avec la direction du logement et de l'habitat de la Ville de Paris, l'exercice s'inscrit dans une perspective opérationnelle de suivi et de prévention, les présomptions statistiques étant mises au service d'une intervention administrative aussi précoce que possible.

<http://www.apur.org/etude/observatoire-prevention-degradation-immeubles-habitation-paris-resultats-2014>

### **Lutte contre la grande exclusion : revue synthétique des données chiffrées disponibles**

Septembre 2014

Dans le cadre de son programme de travail, l'Apur a contribué au diagnostic partagé par les acteurs (grands chefs d'entreprises, représentants de l'État, élus des Parisiens, monde associatif, chercheurs, artistes ...) réunis par la Ville de Paris dans l'objectif de faire de la lutte contre l'exclusion une grande cause parisienne lors de cette mandature. L'objectif de ce rendez-vous était de partager un diagnostic, sur la base duquel trois groupes de travail vont se réunir sur les thèmes suivants :

- Prévenir : personne ne devrait être conduit à la rue et qu'il est donc nécessaire d'agir en amont ;
- Intervenir : la situation de rue ne doit pas empêcher l'accès aux services les plus essentiels et parce que toute personne qui exprime une demande de sortie de rue doit pouvoir être accompagnée dans son parcours ;
- Insérer durablement : l'insertion et le retour au droit commun doivent être des objectifs partagés.

Au terme des échanges de ces trois ateliers, un Pacte parisien contre la Grande Exclusion sera signé, feuille de route partagée pour l'ensemble des acteurs qui proposera des solutions opérationnelles.

<http://www.apur.org/etude/lutte-contre-grande-exclusion-revue-synthetique-donnees-chiffrees-disponibles>

### **Les sans-abri à Paris et dans la métropole – Urgence sociale / état des lieux prospectif**

Juin 2014

La question des sans-abri à Paris et en petite couronne ne laisse pas indifférent. Elle agace, émeut, révolte, désintéresse... Devant une demande toujours croissante et multiple, le système de prise en charge s'est progressivement structuré et enrichi, notamment à Paris. Si l'État reste l'acteur majeur de la prise en charge de l'hébergement, la ville de Paris a inscrit la solidarité

comme priorité de son action municipale. La ville de Paris a encouragé et soutenu la coordination des maraudes ainsi que la création de maraudes spécialisées. Elle a multiplié les lieux d'accueil de jour, des lieux où recevoir une aide administrative, où se laver, où se restaurer. Les bagageries commencent à se généraliser et l'hébergement temporaire d'urgence a offert 13 296 nuitées en 2011-2012. L'offre utilisant des lieux en attente de réhabilitation a été également développée. Le guide des solidarités reflète de l'importance des équipements accessibles et dédiés aux sans-abri. Un volet prospectif vient enrichir l'étude autour de propositions visant à compléter cette offre de prise en charge avec des solutions de très grande urgence, temporaires, mobiles afin d'apporter des réponses à l'embolisation des dispositifs d'accueils et d'hébergement et la présence toujours croissante des sans-abri dans l'espace public.

Cette politique multidimensionnelle permet de prévenir l'apparition de situations de grande précarité, d'accompagner ceux en grande difficulté et de coordonner l'ensemble des acteurs en charge de ces personnes. Il s'agit d'apporter des réponses multiples à la diversité des situations dans une logique d'inclusion durable.

<http://www.apur.org/etude/sans-abri-paris-metropole-urgence-sociale-lieux-prospectif>

### **Les sans-domicile de l'agglomération parisienne se perçoivent en bonne santé**

Note 4 pages, n° 75, juin 2014

Début 2012, près de 80 % des sans-domicile adultes francophones usagers des services d'aides de l'agglomération parisienne se déclarent être en bonne santé. Les femmes se sentent en moins bonne santé que les hommes. La perception de l'état de santé se dégrade avec l'âge. Les sans-domicile disent consulter des médecins régulièrement. Toutefois, le coût financier est à l'origine de 56 % des renoncements aux soins. Les sans-domicile sont 82 % à bénéficier d'une couverture sociale alors qu'un sans-domicile sur deux qui vit dans la rue, plus exposé à des pathologies lourdes, n'en dispose pas.

*Étude réalisée en partenariat avec l'[Insee Ile-de-France](http://www.insee.fr)*

<http://www.apur.org/note/sans-domicile-agglomeration-parisienne-se-percoivent-bonne-sante>

### **Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur trois a un emploi**

Note 4 pages, n°74, juin 2014

Dans l'agglomération parisienne, 31 % des sans-domicile ont un emploi, 36 % sont au chômage et le tiers restant est inactif. En province, seulement un sans-domicile sur cinq travaille.

Ils occupent des emplois peu qualifiés et ont des conditions de travail précaires. La moitié des sans-domicile de l'agglomération parisienne travaille à temps partiel et deux cinquièmes d'entre eux souhaitent travailler plus. Les femmes et les étrangers sont davantage concernés par ces situations. Trois sans-domicile au chômage sur cinq le sont depuis plus de deux ans et un quart n'a aucun revenu. Leurs démarches pour trouver un emploi ne leur permettent pas de décrocher un entretien d'embauche.

*Étude réalisée en partenariat avec l'[Insee Ile-de-France](http://www.insee.fr)*

<http://www.apur.org/note/agglomeration-parisienne-un-sans-domicile-sur-trois-a-un-emploi>

### **Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur deux n'a jamais eu de logement personnel**

Note 4 pages, n° 73, juin 2014

Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur deux n'a jamais eu de logement personnel contre 36 % pour ceux des autres agglomérations de plus de 200 000 habitants.

La séparation familiale est la principale cause de la perte de logement pour ceux en ayant déjà eu un. La moitié des sans-domicile de l'agglomération parisienne ne recherche pas de logement. Le cumul de facteurs de précarité freine cette démarche. Les femmes sans domicile effectuent plus souvent que les hommes des démarches pour trouver un logement, surtout quand elles sont accompagnées d'enfants. Les démarches n'aboutissent que très rarement dans l'agglomération parisienne : seul un sans-domicile sur dix a eu une proposition de logement.

*Étude réalisée en partenariat avec l'[Insee Ile-de-France](http://www.insee.fr)*

<http://www.apur.org/note/agglomeration-parisienne-un-sans-domicile-sur-deux-jamais-eu-logement-personnel>

### **Les sans-domicile dans l'agglomération parisienne : une population en très forte croissance**

Note 4 pages, n°72, juin 2014

Début 2012, 28 800 adultes francophones sans domicile ont été dénombrés dans l'agglomération parisienne, ce qui représente une hausse de 84 % par rapport à 2001.

Cette population, en majorité jeune, masculine et étrangère, est restée en moyenne pendant 9 mois sans domicile en 2011 dont 1,7 mois sans abri.

Toutefois, depuis 2001, elle vieillit et se féminise. La moitié des sans-domicile utilise un service d'hébergement collectif, 40 % occupent des chambres d'hôtel ou des logements gérés par des associations, les autres sont sans abri. Depuis 2001, sous l'effet d'une demande d'hébergement d'urgence en forte croissance, le nombre de chambres d'hôtel a beaucoup augmenté, les autres segments de l'offre restant relativement stables.

Étude réalisée en partenariat avec l'[Insee Île-de-France](http://www.insee.fr)

<http://www.apur.org/note/sans-domicile-agglomeration-parisienne-une-population-forte-croissance>

### **L'indicateur de santé sociale parisien de 1997-2011**

Note 4 pages, n° 63, juillet 2013

Cette note rend compte de l'actualisation de l'Indice de Santé Sociale Parisien pour l'année 2010 et de l'indicateur avancé 2011. Sous-tendu par la conjoncture économique, l'indice de Santé Sociale Parisien a connu une baisse de 2008 à 2011. Cependant les indicateurs de santé et d'éducation sont restés orientés à la hausse, la progression du chômage a été plus modérée qu'aux plans régional et national, en revanche à Paris les prix des logements ne cessent de s'accroître plus vite que les revenus. L'indice de santé sociale calculé par l'Apur prend appui sur l'indice de santé sociale régional, ISSR, retravaillé et adapté au territoire parisien. Il synthétise un ensemble de signaux sociaux sur la santé, le logement, la scolarité, l'emploi, les revenus et minima sociaux, le territoire et le surendettement. Cette approche a donné lieu à une première publication en 2011.

Cette note en propose une actualisation qui s'inscrit dans la poursuite du travail initial avec quelques améliorations dans les choix des indices. Elle a été menée à bien en lien avec le groupe de travail spécialisé animé par la Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale, Mipes. L'évolution des 12 indices vient d'être mise à jour pour la période 1997-2010. En revanche, l'évolution sur cette période de 13 ans n'est que partielle, puisque sur les 12 indices qui composent l'ISS, 6 indices sont disponibles depuis 1997, 2 indices sont disponibles depuis 1999, 1 indice est disponible depuis 2000 et 3 indices sont disponibles depuis 2001. Afin de saisir les tendances récentes d'évolution de la période actuelle, l'ISS a été partiellement actualisé pour l'année 2011 : 5 indices sur 12 ont pu être actualisés au 31 décembre 2011.

<http://www.apur.org/note/indicateur-sante-sociale-parisien-1997-2011>

### **Avoir 17 ans à Paris - Une exploitation des résultats de l'enquête Escapad Paris 2010**

Juin 2013

Cette étude s'appuie sur une exploitation de l'enquête ESCAPAD 2010 réalisée à l'occasion de la Journée Défense et Citoyenneté et qui a concerné à Paris 2 200 jeunes de 17 ou 18 ans. L'analyse vise à cerner le mode de vie des jeunes sous différents angles : relations familiales, santé et mal-être, argent de poche et revenus, sociabilité et loisirs, relation au quartier.

Étude réalisée dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Observatoire français des toxicomanies (OFDT) et la Ville de Paris.

<http://www.apur.org/etude/17-ans-paris-une-exploitation-resultats-enquete-escapad-paris-2010>

### **Les Parisiens de 60 ans ou plus – démographie / disparités économiques et sociales / logement / santé et dépendance**

Octobre 2012

Dans un contexte de vieillissement démographique et au moment où le Département de Paris finalise son schéma gérontologique 2012-2016, ce rapport réalisé en partenariat avec la Direction régionale de l'Insee Île-de-France présente une analyse de l'évolution de la population âgée de 60 ans ou plus à Paris.

Étude réalisée en partenariat avec l'Insee Île-de-France

Collection : *Les documents de travail de l'Insee Idf - décembre 2012*

<http://www.apur.org/etude/parisiens-60-ans-plus-demographie-disparites-economiques-sociales-logement-sante-dependance>